

LE KLAXON

BULLETIN D'INFO MENSUEL DE LA MARCHANDISATION DES ASSOCIATIONS

L'OCMA A REPÉRÉ CE MOIS-CI :

Les Nouvelles de l'Observatoire Citoyen de la Marchandisation des Associations

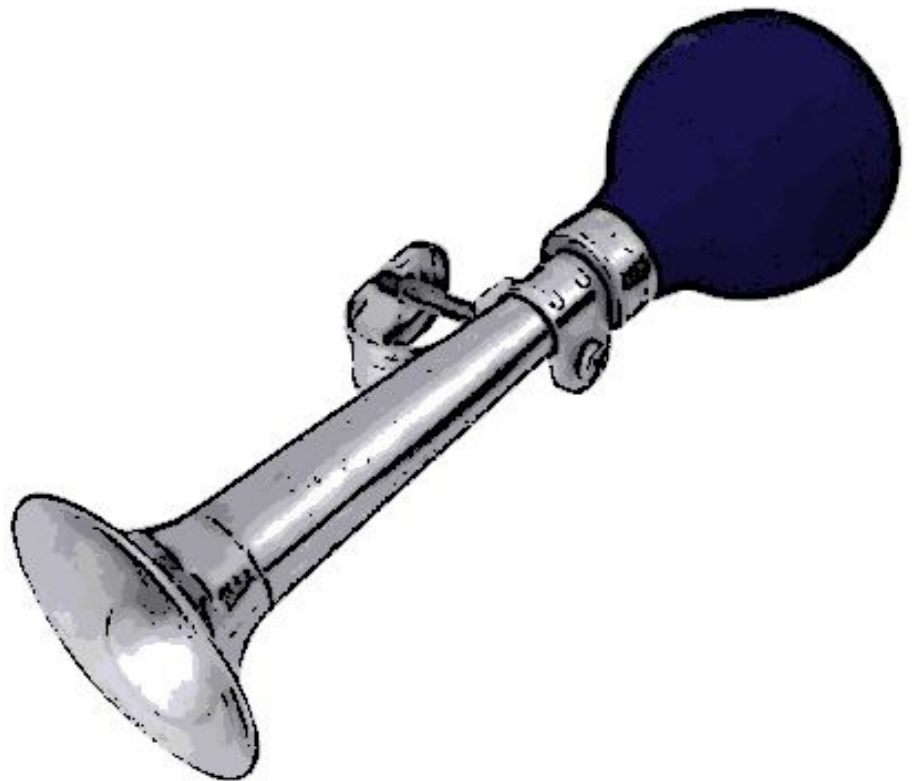
Petit frère de notre newsletter l'*Heure de la Sirène*, le « Klaxon » vient chaque mois avertir sur les avancées de la marchandisation des associations, des investissements à impact social mais aussi sur les contre-feux proposés par les associations.

C'est la lettre mensuelle de notre "OCMA" *Observatoire citoyen de la marchandisation des associations*.

N'hésitez pas à transmettre vos informations sur le sujet, à proposer vos témoignages, contributions... à l'adresse marianne@associations-citoyennes.net

Enfin, si vous n'avez aucune idée de ce que nous entendons sous le terme de marchandisation ou de financiarisation des associations, nous vous invitons à lire [notre rapport ici](#).

Pour recevoir cette lettre mensuelle, [inscrivez-vous sur ce formulaire](#).



ASSOCIATIONS, REcul DE LA DÉMOCRATIE ET PHILANTHROPIES

UNE SÉRIE DE RENCONTRES POUR CONSTRUIRE UNE LECTURE COLLECTIVE DE LA PHILANTHROPIE

L'observatoire citoyen de la marchandisation des associations ouvre un nouveau chapitre de son travail sur la marchandisation et la financiarisation. Nous sommes engagés sur un travail commun de décryptage du paysage philanthropique actuel à l'aune d'une menace sur notre démocratie.

Notre objectif est de nous permettre, en tant qu'associations, de nous doter de clés de lecture commune pour mieux se situer dans cette reconfiguration rapide et très mouvante de la philanthropie et des ses enjeux face à la restriction de l'espace civique en France.

Nous avons obtenu un financement du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) sur la ligne "Études et expérimentations" avec un projet intitulé : Associations, recul de la démocratie et philanthropies. Le pluriel n'est pas neutre. Il existe différentes philanthropies mais toutes posent une tension démocratique intrinsèque : qui et comment se définit l'intérêt général ? Quelle place prend dans ces processus la philanthropie ? Et de quelle philanthropie parlons-nous ?





Nous entamons ce travail avec trois séances :

- La première séance aura lieu sous forme de webinaire le 19 décembre prochain et partira d'un questionnement : **Comment le recul de la solidarité démocratique peut-être mis en regard de la progression du rôle de la philanthropie en France ?** Alors que les financements publics aux associations reculent en raison d'un choix politique axé sur le développement du marché et des intérêts privés, quelle place pour la philanthropie ? Comment regarder en face la contradiction entre une philanthropie qui affirme sa participation à l'intérêt général et la défense des intérêts privés des grandes entreprises et des grandes fortunes, qui s'accroissent (et avec elles les inégalités) grâce aux défiscalisations, évasion et optimisation fiscale. « Où sont passés les milliards ? » questionne Lucie Castets dans un essai qui remet en question une affirmation scandée depuis des années pour justifier le retrait du soutien public : « les caisses sont vides ». Comment à partir de ces différents éléments redonner du pouvoir politique à la solidarité démocratique censée être défendue par un État qui vire aujourd'hui vers un autoritarisme néolibéral ? Face à ce tournant, la philanthropie peut-elle être un levier pour reconsolider cette solidarité ? Et dans ce cas comment doit elle évoluer pour répondre à ces enjeux démocratiques ?

Nous inviterons Anne Monier, chercheuse, coauteur de Philanthropes en démocratie et Arnaud Bontemps, fondateur et l'un des portes-parole du Collectif Nos services publics.

Pour vous inscrire à cette séance, suivez ce lien

- La deuxième séance est prévue pour janvier 2026 et s'intitulera : **Quand l'investissement remplace la subvention ou le don.** Elle interrogera les liens entre investissement à impact et philanthropie. L'investissement à impact porte le récit de faire à la fois du bien et du profit. Issu de la fondation américaine Rockefeller, ces nouveaux mécanismes financiers allient rentabilité financière et impacts sociaux et écologiques. Ils connaissent une forte croissance depuis les années 2010 et portent un changement de paradigme profond de l'approche philanthropique puisqu'ils peuvent investir (via des outils particuliers) aussi bien dans des associations que des entreprises, notamment dans des startups à impact ou entreprises à mission. Cette confusion des rôles interroge la notion de non lucrativité, développe la notion de lucrativité limitée, construit des marchés concurrentiels et remplace la notion de subvention ou de don par celle d'investissement au risque de mettre en péril tout un champ associatif qui ne peut ou ne veut s'y inscrire.

Cette approche peut s'inscrire dans le "Philanthrocapitalisme" ainsi défini par la revue Politix : « *Le philanthrocapitalisme est salué comme étant « une nouvelle manière de faire de la philanthropie, imitant la manière de faire des affaires dans le monde capitaliste ». Il promeut l'idée selon laquelle « le capitalisme en lui-même peut être philanthropique, et œuvrer au bien de l'humanité ». Ses adeptes considèrent l'entreprise capitaliste comme un mode de production « naturellement » altruiste, et justifient l'attribution de subventions gouvernementales et de fonds philanthropiques à des entreprises ».*

Nous inviterons Edouard Moréna, chercheur et auteur du livre "Fin du monde et petits fours", qui décrypte notamment les mécanismes du capitalisme vert et Gloria Taoussi du Réseau national des ressourceries et recycleries (RNRR) confronté à l'arrivée de ces nouveaux acteurs.

- La troisième séance est prévue en février 2026, elle s'intitulera : **La philanthropie d'extrême droite et les associations.**

La mise en lumière du projet Péricles porté par Pierre-Edouard Stérin interroge le rôle politique des philanthropes et leurs influences sur notre cadre démocratique. Pierre-Edouard Stérin, milliardaire philanthrope, souhaite voir arriver l'extrême droite au pouvoir en France et finance pour se faire tout un réseau de think-tank, écoles, associations qui poussent ses valeurs. Cette philanthropie marquée à l'extrême droite rejoint les financements philanthropiques qui soutiennent, depuis de nombreuses années, les associations réactionnaires comme par exemple celles qui luttent contre l'avortement, les fondations anti-choix, anti-genre. Comment ces courants philanthropiques influencent et interrogent notre démocratie et notamment la solidarité démocratique ?

Avec le Planning familial et des journalistes qui ont décrypté la galaxie Stérin.

A la suite de ces trois premières séances, nous prévoyons une demi-journée d'études consacrée à **la philanthropie de proximité** qui viendra à la fois explorer les alliances entre entreprises et associations sur les territoires, mais aussi le développement des fondations territoriales. Cela nous permettra d'interroger la question du don, de la participation citoyenne, de ce qui est désigné comme la philanthropie de masse tout comme le rôle des fondations territoriales au regard des enjeux démocratiques et des libertés associatives.

TOM POUCE : UNE CRÈCHE ASSOCIATIVE DÉPOSSÉDÉE DE SON PROJET

En 1984, à Chatillon-sur-Chalaronne, dans l'Ain, une crèche associative, Tom Pouce, portée par des parents voit le jour. La municipalité soutient le projet en lui mettant à disposition un bâtiment communal. La crèche, au départ de vingt places, se développe et en 2024 Tom Pouce compte 130 familles adhérentes, 50 places au quotidien réparties sur deux structures où travaillent 28 salarié.es. Le budget de l'association est alors de 1,3 millions d'euros. Le financement est assuré à 50% par la CAF et la mutualité sociale agricole, 20% par les familles qui payent en fonction de leur quotient familial et 30% par la communauté de communes.

« C'était surtout un projet profondément humain, nous avions à cœur d'être un lieu d'accueil où chaque enfant compte, où le développement de l'enfant était une préoccupation centrale. Nous n'étions pas qu'un mode de garde », témoigne Julien Beja, son président de 2017 à 2024. Tom Pouce défend un taux d'encadrement au delà des normes imposées, une cuisine faite sur place avec des produits bios et locaux, une répartition des enfants en petits groupes, un accompagnement à la parentalité et des espaces pour les parents. « Pour les personnes engagées dans l'association, Tom Pouce représente parfois les premiers pas vers l'implication citoyenne puisque certains parents qui n'avaient jamais été dans des associations, s'impliquent dans la crèche », souligne Julien Beja qui est lui même resté dans l'association bien après le départ de ses enfants de la crèche.

La bascule se produit en 2021. Jusqu'alors l'association entretient de très bonnes relations avec la communauté de commune mais l'arrivée d'un nouvel exécutif va changer la donne. Leur convention pluriannuelle devient annuelle, un audit financier est lancé, centré sur le coût de la place au regard des autres structures du territoire.

« Forcément, vu sous l'angle du coût d'une heure de garde l'audit montrait que notre coût était supérieur aux autres structures vu notre proposition. Par ailleurs, rien n'était dit sur la proposition faite et la qualité de l'accompagnement » raconte Julien Beja.

L'association vit ensuite plusieurs situations d'ingérence avec des mises en doute sur ses décisions et finalement la collectivité décide de mettre en place des critères d'attribution des places et impose ce nouveau fonctionnement via une commission d'attribution à l'association qui jusqu'alors attribuait des places en fonction de ses disponibilités.

En juin 2023, la préfète de région envoie un courrier à la communauté de communes pour souligner qu'une subvention n'attend pas de contrepartie directe pour la collectivité, or la décision de gérer l'attribution des places par la collectivité va à l'encontre de ce principe. Elle enjoint donc la communauté de communes à organiser une délégation de service public, donc de passer par la commande publique. L'association se défend. Par un courrier à la préfète, elle assure que le projet a été initié et porté par l'association, qu'il est d'intérêt général, et qu'aucune contrepartie n'est inscrite dans la convention qui la lie à la collectivité. Rien n'y fait. La préfète répond qu'elle doit tenir le cadre du contrôle de légalité s'agissant des procédures de la commande publique, toutefois elle ajoute qu'une association peut bien sûr candidater à l'appel d'offre pour la concession du service public qui ne retiendra pas forcément une entreprise. « Cette alerte a engagé une réflexion sur le passage en délégation de service public. Nous avons beaucoup discuté avec les agents publics et nous nous sommes alors rendus compte que nous étions perçu comme des prestataires de services et pas du tout comme des citoyens critiques qui veulent bien faire pour leur territoire. Finalement, la discussion se résumait à combien coûte une place et pas à ce qu'elle apporte », témoigne Julien Beja.

En 2024, la décision tombe. La collectivité acte le passage en délégation de service public. L'association Tom Pouce se retrouve donc dans l'obligation de candidater à son propre projet.

RETROUVEZ TOUTES NOS INFOS

**SUR LE SITE
DE L'OBSERVATOIRE CITOYEN DE LA
MARCHANDISATION DES
ASSOCIATIONS
(OCMA)**

**AINSI QUE TOUS LES ANCIENS
NUMÉROS DU KLAXON**

**L'ACTUALITÉ DE L'OCMA, DU
COLLECTIF DES ASSOCIATIONS
CITOYENNES ET DE SON RÉSEAU
SONT À RETROUVER SUR CET
AGENDA COLLECTIF.**





« Nous avons alors eu de nombreux débats pour savoir si nous candidations ou pas pour marquer notre opposition à cette démarche. C'est cela aussi la richesse d'une association », ajoute Julien Beja qui à l'époque se positionnait contre cette candidature. D'autres parents, qui avaient encore leurs enfants à la crèche, contrairement au président de l'association, plaident pour sauver la crèche.

L'association change alors de président pour repartir sur de nouvelles bases et candidater à la concession de délégation de service public. « Nous avons rendu un dossier en phase avec nos valeurs avec un budget maîtrisé mais évidemment nous n'avons pas été retenu. Les critères du cahier des charges étaient basiques et ne montraient pas de volonté politique d'aller au-delà d'une proposition de place en crèche, bien loin de notre volonté de poursuivre le projet tel que nous l'avions construit », conclut Julien Beja.

Une autre association remporte le marché. Une association plus grosse, plus optimisée, qui avait déjà une grande partie des structures d'accueil sur le territoire. Laissons Julien Beja conclure : « C'est l'histoire d'une dépossession d'un projet porté par les citoyens par une logique de marché dont la préoccupation centrale était le coût de la place. Pour moi, ce n'est pas seulement deux modes de gestion qui s'opposent mais deux visions du monde, l'une qui fait confiance aux habitants, aux citoyens, aux parents et une autre qui n'y voit que des chiffres et des ratios. J'aimerais pour finir rappeler qu'une association n'est pas un prestataire, c'est vraiment un engagement où il est possible de s'émanciper, créer des liens, j'ai fait dans cette expérience de superbes rencontres, beaucoup de personnes se sont ensuite engagées dans d'autres structures ou dans la vie locale pour monter des listes citoyennes. Ce choix a donc appauvri ce tissu social et le risque est que cela continue. La vraie question est donc de savoir quelle valeur on donne à ce qui ne compte pas ? ».



L'IA, NOUVEAU GÉNIE DES SUBVENTIONS ?

Connaissez vous Néopolis, Subvention.ia, Appelaprojet.org ou encore Ouisub ? Ces entreprises, parmi de nombreuses autres du même style, vous proposent le miracle : trouver pour vous toutes les subventions, appels à projet, financements privés pour réaliser vos projets associatifs.

Plus besoin de courir après les informations, de remplir de pénibles dossiers, pour l'une d'elle à partir de 990 euros par an -pour les premiers prix- et jusqu'à 2400 euros, vous avez un « expert » qui, suite à l'analyse par l'intelligence artificielle de toutes les propositions de financement possible, vous oriente vers les meilleures solutions.

Cet expert, nous explique l'un des deux salariés de l'entreprise rencontré lors du forum des associations et fondations, peut vous proposer de vous orienter plutôt sur l'apprentissage de la langue où vous aurez plus d'appel à projet en ce moment et puisque votre association travaille sur l'inclusion, cette réorientation ne devrait pas être trop complexe... Il peut également vous signaler que si vous déménagez de l'Île de France aux Hauts de France, par rapport à votre proposition, vous pourriez là aussi avoir un potentiel de financement plus élevé.

Finalement nous dit-il, par rapport à l'investissement demandé par l'entreprise, votre retour sur investissement est multiplié par dix. Il assure que la boîte couvre tous les financements publics et privés disponibles et compile 2000 financements référencés à ce jour.

Qui fait cette veille ? L'intelligence artificielle. Les deux salariés assurent vérifier ensuite. Et enfoncent le clou : les associations accompagnées par ces entreprises seront plus résilientes face à la crise actuelle. Ces mêmes entreprises ne connaissent pas la crise. La toute jeune entreprise, qui a été accompagné par la BPI et la Frenchtech, est désormais rentable. Elle cherche désormais à lever des fonds pour s'internationaliser.

À LIRE, VOIR, ÉCOUTER

- Ce mois-ci plusieurs articles ont été publiés sur la philanthropie. Un [article de Libération](#) sur la multiplication des fonds et fondations en France qui questionne le manque à gagner pour l'Etat et le niveau de défiscalisation proposé en France, l'un des plus avantageux au monde. [Le Monde](#) consacre un article à la création du nouveau fonds pour la démocratie (dont le CAC est lauréat) et souligne les transformations du paysage philanthropique à l'heure du recul du financement public pour les associations. [Le Monde](#) publie également un article sur les difficultés du fonds pour le bien commun de Pierre-Edouard Stérin. Plusieurs partenaires se démarquent du philanthrope d'extrême droite suite à la révélation par l'Humanité de ses visées politiques réactionnaires.
- *"Un organisme d'éducation à la sexualité, financé par Pierre-Edouard Stérin, place ses pions à l'école publique"*, sous ce titre, Médiapart pointe l'entreprise Lift, qui vend des programmes en ligne d'éducation à la sexualité. L'entreprise se présente comme neutre et laïque mais a été très largement financée par le philanthrope d'extrême droite qui n'est ni neutre, ni laïc. Elle a obtenu un marché important en Auvergne Rhône Alpes pour des interventions dans les écoles publiques et privées de la région, pour lutter contre la pornographie. L'arrivée de ces acteurs privés lucratifs dans ces domaines crée un nouveau marché tout en permettant l'entrée dans les écoles publiques d'organismes réactionnaires.
- Dans un petit livret intitulé "[Quand l'impact social oublie l'utilité sociale](#)", le réseau Piments, réseau d'espaces-test pour les activités des jeunes, en lien avec le réseau des Crefad, revient sur le travail collectif mené depuis fin 2023 sur l'évaluation et la mesure d'impact. A partir d'une expérience, vécue par Piments, de mesure d'impact social, ce livret croise les débats et réflexions sur cette approche par la mesure d'impact, focalisée sur des indicateurs et des logiques de performance là où il est temps de défendre une évaluation des associations en phase avec leurs pratiques et leurs finalités.
- Vous connaissez Noura ? "Nouveaux regards sur l'évaluation en association" est un programme lancé par le Mouvement associatif, la Fonda et F3E qui repense la question de l'évaluation à l'heure des injonctions à la mesure d'impact. Le programme de travail qui a croisé les savoirs d'expériences de nombreuses associations (dont ceux du CAC), propose aujourd'hui un outil d'autoévaluation pour les petites et moyennes associations. Il appelle désormais à son expérimentation par les actrices et acteurs associatifs, si cela vous tente, toutes [les informations sont à retrouver ici](#).

L'OCMA DÉMARCHANDISE À LYON DU 1ER AU 3 DÉC 2025 !!

Accueil / cartonplein

FESTIVAL CARTON PLEIN

Défaire, déplacer, reconstruire la chose publique

Trois jours de débats, formations et performances pour démonter la marchandisation, soulever l'instrumentalisation et ouvrir des espaces de liberté.

1er, 2 et 3 décembre 2025 – Métropole de Lyon

Entrée gratuite sur inscription – Ouverture des inscriptions en octobre

Une production Coin Coin Productions avec de nombreux partenaires

